



Guéret, le 2 février 2017

Communiqué de presse

Sécurité routière : bilan 2016

Après que M. le Ministre ait rendu public les chiffres de l'observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR), concernant la mortalité routière en 2016, le bilan annuel départemental provisoire 2016 de la Creuse s'établit comme suit : baisse du nombre de tués et augmentation du nombre de blessés.

Au 31 décembre 2016, le département déplore 5 tués, contre 7 en 2015, sur les routes creusoises : 1 cycliste, 2 passagers de voiture, 1 passager de tracteur et 1 conducteur de deux roues.

On constate une augmentation du nombre d'accidents corporels (56 contre 51 en 2015), du nombre total de blessés (61 contre 56 en 2015) et également une augmentation du nombre de blessés hospitalisés (48 contre 43 en 2015).

Comme chaque année, les résultats définitifs seront connus au printemps.

Le Préfet de la Creuse rappelle que derrière chaque accident de la route, il y a un défaut de comportement. Ainsi, dans le département de la Creuse, les principales causes d'accidents concernent notamment :

- **La perte de contrôle du véhicule** (29%). Les automobilistes doivent adapter leur conduite au réseau routier secondaire qui occupe une partie importante du territoire creusois, ainsi qu'aux conditions météorologiques.
- **Le refus de priorité** (16%)
- **L'inattention** (13%)

Les autres causes relevées sont la vitesse (10%), l'alcool + stupéfiants (8%), les conditions atmosphériques (8%), l'alcool (6%), la circulation à gauche (3%), les demi-tours (3%), le sommeil (3%) et les animaux (2%).

Le préfet de la Creuse souligne que l'action menée par les forces de l'ordre au sein du département de la Creuse doit demeurer ferme, soutenue mais toujours empreinte de discernement.

Chacun doit également se sentir responsable et être le propre acteur de sa sécurité et de celle des autres. Prévention et répression sont indispensables pour faire progresser la sécurité routière.

Contact Presse : Jean-François RENGEAR - Tél 05.55.51.58.95
Préfecture de la Creuse - Place Louis Lacrocq - B.P. 79 - 23011 Guéret Cedex
Tel : 0810 01 23 23 - Fax : 05.55.52.48.61 - www.creuse.gouv.fr



Préfet de la Creuse



Préfet 23